

## Service État Civil et Cimetières

### Accueil du public modifié

À compter du mois de décembre 2022, l'accueil du public au *Service État Civil et Cimetières* sera réservé, **le mardi après-midi**, aux seuls rendez-vous. L'ouverture au public (accueil physique et téléphonique) reste par ailleurs inchangé.

#### En pratique

##### Service État Civil et Cimetières

Rez-de-chaussée de la Mairie d'Alençon – Place Foch

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, hormis le mardi après-midi

Journée continue le jeudi 8 h 30 - 17 h30.

Tél : 02 33 32 40 00

#### Info +

**Pour tous vos services d'État Civil, rendez-vous sur le portail de démarches en ligne de la Ville et de la Communauté Urbaine d'Alençon :**

<https://www.espace-citoyens.net/alencon/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Dans cet Espace Citoyens sont mis à votre disposition les services des collectivités, accessibles en version dématérialisée afin de faciliter vos démarches et suivre votre dossier en ligne.

Créez votre compte ou utilisez votre compte France Connect déjà en service (Sécurité sociale, Préfecture...) pour vous connecter

**À noter, le planning de prise de rendez-vous pour la réalisation de carte nationale d'identité ou de passeport est à ce jour complet. La prise de rendez-vous en ligne sera de nouveau accessible à compter de février 2023.**

**Merci de votre compréhension.**